

Compte rendu du conseil municipal du jeudi 18 juin 2020

Le conseil municipal s'est réuni jeudi 18 juin 2020 en session ordinaire sous la présidence de Nathalie BOUDOUL, maire.

Etaient présents : Nathalie Boudoul, Babette Chalot, Daniel Farget, Sébastien Denis, Pierre Fedou, Jean-Paul Feve-Ruffaut, Kévin Bard.

Secrétaire de séance : Jean-Paul Feve-Ruffaut.

19 h, la séance est ouverte

En préambule, Nathalie BOUDOUL présente la commune aux nouveaux conseillers par des chiffres clés sous les angles administratifs, géographiques et économiques.

Désignation du coordonnateur communal chargé du recensement de la population

Le recensement de la population de la commune aura lieu en janvier février 2021, le coordonnateur communal désigné : Angéla Salat secrétaire de mairie.

Vote des taux des taxes directes locales

Pas de changement des taux communaux.

Création de différentes commissions communales et désignation de leurs membres

Appels d'offres Nathalie BOUDOUL, Présidente <u>Titulaires :</u> Babette CHALOT Daniel FARGET Pierre FEDOU <u>Suppléants :</u> Kévin BARD Sébastien DENIS Jean-Paul FEVE-RUFFAUT	Voirie Nathalie BOUDOUL Daniel FARGET Kévin BARD Jean-Paul FEVE-RUFFAUT	Culture, Tourisme et Relation à la population Nathalie BOUDOUL Babette CHALOT Pierre FEDOU
	environnement, eau, assainissement Nathalie BOUDOUL Daniel FARGET Jean-Paul FEVE-RUFFAUT	économie, développement numérique, communication. Nathalie BOUDOUL Pierre FEDOU Kévin BARD

Ventes des chablis des sections Boissial / Berbezit

Nathalie BOUDOUL présente les deux offres d'achat, après débat c'est l'offre du GPF qui est retenue à l'unanimité.

Travaux sur la section de Berbezit

Madame le maire présente la proposition de l'ONF matérialisation d' une parcelle de la section de Berbezit située au départ de la route forestière qui monte au hameau du Coin, le conseil approuve à l'unanimité.

Questions diverses

Feu d'artifice pour la fête patronale, deux devis sont présentés aux conseillers.

La convention de déneigement avec l'exploitant agricole actuel arrive à échéance, compte tenu de sa charge de travail, il ne souhaite pas la renouveler, le conseil recherche une solution pour l'hiver prochain.

Le moteur d'entrainement de la cloche de l'église est hors d'usage, le devis pour la réparation est de 1 500 euros.

21h04, la séance est levée.